



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SANTÉ

Communiqué de presse

Dengue : des mesures efficaces pour se protéger

Papeete, le 16 octobre 2019 – 1 488 cas de dengue ont été confirmés depuis le mois d'avril 2019. L'épidémie se poursuit à Tahiti et dans les différents archipels de Polynésie française. Pour lutter contre les moustiques, la mobilisation de tous est nécessaire. Des mesures efficaces reposant sur la prévention individuelle et la prévention collective permettent de se prémunir et de protéger son entourage.

Se mobiliser contre la dengue, c'est l'affaire de tous

Pour lutter efficacement contre les moustiques, une mobilisation collective de la population s'impose. Elle repose sur :

- la prévention individuelle. L'utilisation de répulsifs, de diffuseurs électriques et de moustiquaires, et le port de vêtements longs sont efficaces pour se protéger des piqûres de moustiques ;
- la prévention collective. A l'approche de la saison des pluies, il faut éviter la propagation de la dengue. L'ensemble de la population doit donc :
 - o lutter contre les gîtes larvaires en éliminant les lieux où les larves se développent et en vidant tout ce qui peut contenir de l'eau ;
 - o se protéger contre les moustiques ;
 - o consulter son médecin en cas d'apparition de : fièvre, même modérée, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, forte fatigue...

Selon la direction de la santé, « l'épidémie de dengue poursuit sa progression normale. Le nombre hebdomadaire de cas confirmés augmente lentement et le taux d'hospitalisation est faible. De plus, aucun décès n'est imputable au virus de la dengue et aucune forme clinique sévère n'a été identifiée. Pour faire face à cette épidémie, une cellule de gestion pluridisciplinaire se réunit deux fois par mois depuis la détection du premier cas importé de Nouvelle-Calédonie en février 2019. L'objectif : mettre en place des mesures de gestion et de coordination sur les aspects de surveillance épidémiologique, de lutte anti-vectorielle, d'impact potentiel sur l'offre de soins et la communication ».

Pour en savoir plus :



<https://www.service-public.pf/dsp/>



@directiondelasante.pf

Contacts presse

Aurélie PEAUCELLIER : 40 48 82 52 – aurelie.peaucellier@sante.gov.pf